

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

30 septembre 2025 18h30.

*Présents : Didier Marc, Gilles Delmares, Christian Garrigue, Etienne Gavouyère, Isabelle Gensou, Patricia Letellier, Stéphanie Modolo, Jean-Philippe Peyrot, Catherine Vaillant, Berry Vos.*

*Absents : Christophe Bourdier.*

Date de convocation : 23/09/2025

### **I. VALIDATION du PV de la réunion du 20/06/2025.**

Validation à l'unanimité sans rectification

### **II. DELIBERATIONS.**

1 Le maire propose que le fonds de concours du Grand Périgueux d'un montant de 60000 euros soit utilisé de la façon suivante

- 47500 euros au titre des travaux routiers 2025 soit 50% du montant total ht ;
- 7 900 euros pour le démoussage et la révision de la toiture de l'abbatiale dont le coût total s'élève à 26375 euros ht avec une participation de 10320 euros de la DRAC.
- Le solde des 60 000 euros, soit 4 600 euros devra être utilisé avant la fin du mandat.
- Le maire propose que le supplément écologique de 30000 euros soit utilisé en partie pour les travaux d'isolation du chauffage au plafond de la salle des fêtes pour un montant de 7500 euros sur un total de 15120 euros ht.
- Une somme de 2711 euros est destinée à l'aménagement de la place
- Le solde de cette enveloppe sera affecté à la réalisation du sentier d'interprétation dans le cadre de la promotion de la biodiversité.

.

Le conseil municipal adopte cette répartition à l'unanimité

2 Admission en non valeur.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'admission en non-valeur d'une somme de 48,45 euros, dette de 2017 de frais de cantine non recouverts.

3 Lancement d'une étude pour l'implantation d'un projecteur sur le parking du restaurant chez Julien.

Le conseil à l'unanimité décide le lancement d'une étude par la SDE24 pour l'implantation d'un projecteur à détection indépendant du système d'éclairage général.

### **III. TRAVAUX ENGAGES.**

#### **1. Travaux de l'aménagement et désimperméabilisation de la place du bourg.**

Le coût total de l'opération (l'étude de l'ATD, frais maîtrise d'œuvre, travaux) s'élève à 238 700 euros HT financés comme suit :

- 95 420 euros, pris en charge par l'Etat (DETR)

- 76 900 euros financés par l'Agence de l'Eau ;
- 15 809 euros financés par le Grand Périgueux pour la gestion des eaux pluviales ;
- 2 711 euros attribués par le fonds de l'écologie du Grand Périgueux ;
- 47 860 euros, soit 20% du total pour la commune.

Ces travaux vont se dérouler en trois phases :

- Dans un premier temps, semaines 39 et 40, travaux sur la rue du Mercadial, l'écoulement des eaux pluviales, pose de pavés en bordure et revêtement en enrobé grenaillé .
- Semaines 43 à 46, revêtement en enrobé drainant , bordures pavées , végétalisation autour du tilleul.
- Puis revêtement de la route du Bourg et la création de places de parking en pavés enherbés

**2.** La côte des Fourtous sera refaite intégralement en enrobé avec prise en charge de la canalisation des eaux pluviales.

#### **IV. Le SIVOS.**

Au cours de la dernière réunion du SIVOS ,la situation financière du syndicat a fait l'objet de décisions d'appels à l'aide financière des communes à hauteur de 4000 euros par village pour permettre de boucler le budget 2025 et remédier à la fois aux difficultés sur le volet transport mais aussi sur le coté gestion du personnel.

De plus pour faire face aux pannes récurrentes du bus et aux difficultés de maintenance, une réflexion est engagée pour transférer la compétence au département.

#### **V. QUESTIONS DIVERSES.**

- Les travaux d'entretien et de tonte seront faits au cimetière avant la Toussaint.
- Protection sociale des agents communaux. La mairie a adhéré au groupement du Grand Périgueux pour l'appel d'offres en matière de prévoyance et de mutuelle santé.
- Le groupe ALLIANZ a été retenu pour la prévoyance et la MNT pour la mutuelle santé.
- Le réseau cuivré sera maintenu jusqu'en 2029 sur la commune..
- Le bilan de l'exercice 2025 de Musique en Sol montre un déficit de 4 600 euros .Le conseil municipal interrogé par le Maire sur une éventuelle rallonge considère que la commune a déjà augmenté sa participation en 2025 et prend en charge les dépenses d'électricité de l'abbatiale..
- Le groupe de travail pour la préservation de la biodiversité du Grand Périgueux se réunit à Paunat le 7 octobre 2025 pour envisager la création d'un sentier présentant la biodiversité et le patrimoine bâti locaux. Cet itinéraire pourrait prendre son départ à la source du Paunat et cheminer jusqu'à Bac de Sors.
- L'Office du Tourisme du Grand Périgueux a sollicité la commune de Paunat pour adhérer au label « Station Verte ». Le conseil municipal considère que le village ne remplit pas l'ensemble des conditions requises.
- Le Maire présente le calendrier retenu pour la prochaine révision du PLUI avec une année de diagnostic du territoire, une année d'échanges avec les communes et une mise en œuvre en 2028 dans le cadre contraint du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

- **Fin de la séance 20h50.**